



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 novembre 2017

## Déclaration d'engagement à respecter le *Foreign Exchange Global Code of Conduct* (code global de bonne conduite sur le marché des changes)

Toutes les banques centrales du Système européen de banques centrales (SEBC) s'engagent fermement à soutenir et promouvoir le respect du *Foreign Exchange Global Code of Conduct* (le « Code »). Ce jour, 15 banques centrales du SEBC, y compris la Banque centrale européenne, ont publié simultanément des déclarations d'engagement à respecter le Code. Les autres banques centrales du SEBC le feront en 2018. En publiant ces déclarations, ces banques centrales du SEBC montrent qu'elles sont engagées à respecter les principes du Code lorsqu'elles agissent en tant que participants du marché des changes et à garantir que leurs pratiques et leurs procédures internes sont conformes aux principes du Code. Par ces déclarations d'engagement, elles soulignent que les principes du Code sont importants pour promouvoir l'intégrité et le fonctionnement efficace des opérations de gros sur le marché des changes. Pour atteindre finalement l'objectif du Code, les banques centrales du SEBC encouragent également tous les participants du marché des changes à y adhérer.

Les banques centrales suivantes du SEBC publient ce jour des déclarations d'engagement : Banque Nationale de Belgique, Danmarks Nationalbank, Deutsche Bundesbank, Eesti Pank, Central Bank of Ireland, Banca d'Italia, Latvijas Banka, Lietuvos bankas, Banque centrale du Luxembourg, Magyar Nemzeti Bank, De Nederlandsche Bank, Banco de Portugal, Suomen Pankki – Finlands Bank, Sveriges Riksbank et la Banque centrale européenne.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à William Lelieveldt au :  
+49 69 1344 7316.**

### Note :

Le SEBC se compose de la BCE et des banques centrales nationales (BCN) de tous les États membres de l'UE qu'ils aient ou non adopté l'euro.

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

Traduction : Banque de France



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT À RESPECTER LE *FX GLOBAL CODE*

La Banque centrale européenne (l'« Établissement ») a pris connaissance du contenu du Code global de bonne conduite sur le marché des changes (le « Code ») et reconnaît que le Code est un ensemble de principes généralement admis comme bonnes pratiques sur le marché des changes en gros (le « Marché des changes »). L'Établissement confirme qu'il agit en qualité de Participant de marché comme défini dans le Code et s'engage à exercer ses activités sur le Marché des changes (les « Activités ») en conformité avec les principes du Code. À cette fin, l'Établissement a pris des mesures appropriées en fonction de la taille et de la complexité de ses Activités et de la nature de sa participation sur le Marché des changes afin d'exercer ses Activités en conformité avec les principes du Code.

Banque centrale européenne

Francfort, 29 novembre 2017

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

Traduction : Banque de France